



Stagiaire non fumeur

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 30 juillet 2007

Je fais un stage dans une entreprise et un grand nombre de salariés fument dans les bureaux, les couloirs et ont réservé une salle fumeur seulement celle-ci sert aussi de refectoire. Tous les soirs, je rentre avec les narines qui piquent , la tête qui cogne. J'en ai déjà parlé mais ils m'ont changé de poste (soit 1 m de différence). Le matin déjà j'ai le nez qui pique car certains bureaux sont enfumés et les portes communiquant entre eux doivent rester ouvertes. Que dois-je faire parce que je n'en peux plus ? dois je quitter mon stage dans ce cas cela aura des répercussions sur ma note de stage

Réponse :

- Téléphonnez à l'inspection du travail qui a désormais autorité pour constater et réprimer ce type d'infraction. Insistez sur vos troubles de santé
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, leur demander de protéger votre anonymat.